



pour les établissements privés hors contrat



Table des matières

| | Introduction |
|---|---|
| • | Le glossaire3 |
| • | Le contexte juridique |
| • | Présentation de l'application 4 Onde, un outil préalable à l'immatriculation des élèves 5 Les états administratifs d'un élève 5 Le niveau de responsabilité 9 |
| | Utilisation de Onde en saisie directe10 |
| • | Pages d'accueil 10 Mon tableau de bord 10 Calendrier de gestion de la scolarité des élèves 11 |
| • | Recueil des données12Principales activités de chaque phase12Fiche Élève14Classes et regroupements26Répartition des élèves dans les classes32Répartition des élèves dans les regroupements37 |
| | Utilisation de Onde en interface avec un logiciel éditeur40 |
| • | Présentation générale 41 |
| • | Constitution du fichier de transfert 41 |
| • | Intégration du fichier de transfert |
| • | Recours à un logiciel éditeur en cours d'année pour la gestion de votre établissement |
| | Le constat des effectifs |
| • | Calendrier des opérations 48 |
| | La procédure d'élaboration du constat d'offectife dans Ondo |
| • | La procedure d'elaboration du constat d'effectirs dans Onde |
| • | Saisies dans Onde |

Introduction

• Le glossaire

AEC = Année en cours / AEP = Année en préparation

BEE = Base élèves établissement

BCE = Base centrale des établissements

BAN = Base académique des nomenclatures

BNIE = Base national des identifiants élèves

DIAMAN = Outil de de gestion des bourses des collèges

EPHC = Établissement privé hors contrat / EPSC = établissement privé sous contrat

INE = Identifiant national élève

Logiciel privé = Le cas échéant, logiciel éditeur utilisé dans l'établissement pour gérer administrativement les élèves

MEF = Module élémentaire de formation

MENJS = Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports

Onde = Outil numérique pour les directeurs d'école

RNIE = Répertoire national des identifiants élèves, étudiants et apprentis

SIECLE = Système d'information pour les élèves de collèges, lycées et pour les établissements

SSA = Service statistique académique

SYSCA = Système statistique consolidé académique pour les élèves, les apprentis et les étudiants, élaboration du constat de rentrée et des suivis de cohortes.

• Le contexte juridique

La **loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République** introduit dans le code de l'éducation une disposition relative à l'identifiant national élève (INE) :

« Art. L. 131-6-1. – Afin notamment de renforcer le suivi de l'obligation d'instruction par le maire et l'autorité de l'État compétente en matière d'éducation et de s'assurer ainsi qu'aucun enfant n'est privé de son droit à l'instruction, chaque enfant soumis à l'obligation d'instruction prévue à l'article L. 131-1 se voit attribuer un identifiant national. »

Ainsi, **tous les élèves entre 3 et 15 ans** qui sont scolarisés en établissement privé hors contrat doivent être **immatriculés** (c'est-à-dire se voir attribuer un INE), en s'appuyant sur le dispositif déjà en place pour les autres établissements : Onde-BNIE dans le 1^{er} degré ; SIECLE-SYSCA-RNIE dans le 2^d degré.

Pour l'application de cette disposition :

- le décret n° 2021-1650 du 14 décembre 2021 (JORF du 16/12/2021) a modifié l'article R. 131-3 du code de l'éducation qui fixe la liste des données utiles au contrôle de l'obligation d'instruction par le maire, en mettant ces données en cohérence avec celles requises pour l'attribution de l'INE,
- l'arrêté du 14 décembre 2021 pris pour l'application du IV de l'article R. 131-3 du code de l'éducation (JORF du 16/12/2021) impose l'utilisation de Onde et SIECLE par les écoles et établissements (publics et privés) pour enregistrer ces données (cet enregistrement peut s'effectuer indifféremment par saisie ou par import depuis un logiciel éditeur).



• Présentation de l'application

Onde (Outil national pour la direction d'école) permet la gestion administrative et pédagogique de la scolarité des élèves du 1er degré, la gestion et le pilotage de l'enseignement du 1er degré dans les circonscriptions scolaires et les directions des services départementaux de l'éducation nationale et le contrôle de l'obligation d'instruction prévu à l'article L131-1 du code de l'éducation pour les enfants dont la scolarité correspond aux classes de niveaux maternel et élémentaire.

La gestion administrative des élèves de niveaux collège et lycée, voire relevant de certaines formations du supérieur doit être effectuée dans l'application **Siècle-BEE**.

Lorsqu'un élève ne suit pas une formation relevant du Ministère de l'Éducation nationale, et afin de déterminer s'il doit être présent dans Onde ou dans BEE, la règle suivante doit être appliquée :

N étant l'année de la rentrée scolaire :

- Les élèves ayant **11 ans au cours de l'année N** doivent être enregistrés dans **BEE**.
- Les élèves ayant **11 ans au cours de l'année N+1** doivent être enregistrés dans **Onde**.

Onde propose notamment les fonctionnalités suivantes : collecte des données administratives de l'élève et de ses responsables, entrée/sortie des élèves, enregistrement des scolarités de l'année scolaire en cours, de l'année N+1 et des scolarités historiques, facilite l'organisation des classes, extractions de données (élèves et responsables), éditer des certificats, échanges d'informations avec d'autres logiciels, et tableau de bord de l'école (répartition des effectifs, statut des adresses...).

Cette application est **destinée à l'usage des directeurs d'école**. Des versions de cette application sont également proposées pour les maires, les inspecteurs de l'éducation nationale et des agents désignés des directions départementales des services de l'éducation nationale.

Vous pouvez gérer vos données élèves selon deux procédures distinctes :

- Vous saisissez directement vos données dans Onde : voir chapitre
 Utilisation de Onde en saisie directe
- Vous constituez votre base de données sur un logiciel éditeur qualifié pour être interfacé avec
 Onde : voir chapitre ► Utilisation de Onde en interface avec un logiciel éditeur

Dans ce cas, il vous faut prévenir votre DSDEN afin qu'elle vous ouvre les droits pour alimenter Onde via l'interface « Constat de rentrée ».



Onde, un outil préalable à l'immatriculation des élèves

Chaque élève admis définitivement dans une école, dès sa première scolarisation, se voit attribuer automatiquement un numéro interne à l'Education Nationale, appelé « identifiant national de l'élève » (INE) qu'il conservera pendant toute sa scolarité.

L'INE est composé de la façon suivante :

- De l'année de rentrée scolaire de création de l'identifiant (2 caractères)
- D'un numéro d'ordre (7 caractères)
- D'une clé de contrôle (2 caractères)

Un INE est dit **attribué** s'il fait suite à une demande de création dans la BNIE c'est à dire après la saisie d'une nouvelle fiche dans Onde (inscription et admission directe avec saisie des données administratives de l'élève).

Un INE est dit **confirmé** s'il fait suite à une demande d'admission dans la BNIE d'un élève déjà immatriculé intérieurement c'est à dire quand le directeur ne saisit pas de nouvelle fiche et qu'il admet directement un élève radié de l'académie dans son école.

Les états administratifs d'un élève

Dans « Outil Numérique pour la Direction de l'Ecole », un élève passe par différents états administratifs au cours des processus d'inscription, d'admission et de radiation.

Voici un tableau récapitulatif des états administratifs de l'élève dans « Outil Numérique pour la Direction de l'Ecole ».



| Etat administratif de l'élève | Fonctionnalités disponibles pour le dossier de l'élève | | |
|--------------------------------|---|--|--|
| En attente | La mairie | | |
| | Affecte l'élève dans une ou plusieurs écoles de son territoire, | | |
| Un élève est en « attente » | Visualise l'élève dans le suivi des inscriptions. | | |
| quand la mairie procède à | | | |
| son inscription et diffère son | Le directeur | | |
| affectation dans une école. | Ne voit pas apparaître le dossier administratif de l'élève, | | |
| L'élève est alors dans | Ne peut effectuer aucune autre action le concernant. | | |
| l'attente de cette | | | |
| affectation. | L'élève n'est pas dans l'école | | |
| Inscrit | La mairie | | |
| | Visualise l'élève dans le suivi des inscriptions, | | |
| Un élève est inscrit dans une | Consulte ou modifier le dossier administratif de l'élève, | | |
| ou plusieurs école(s) par le | Renseigne les services périscolaires, | | |
| maire de la commune dont | • Edite des listes, | | |
| dépend(ent) l'(les) école(s). | Edite le certificat d'inscription. | | |
| | · | | |
| | Le directeur | | |
| | Voit apparaître le dossier administratif de l'élève, | | |
| | • Peut consulter le dossier administratif de l'élève. | | |
| | | | |
| | L'élève n'est pas dans l'école. | | |
| Mise en admissibilité | La mairie | | |
| | Visualise l'élève dans le suivi des inscriptions, | | |
| Un élève est mis en | Consulte ou modifie le dossier administratif de l'élève, | | |
| admissibilité par un | Renseigne les services périscolaires, | | |
| directeur d'école lorsque | Edite des listes. | | |
| que celui-ci souhaite différer | | | |
| son admission acceptée. | Le directeur | | |
| C'est le cas des enfants de | Consulte le dossier administratif de l'élève, | | |
| deux ans, qui peuvent être | Modifie le dossier administratif de l'élève. | | |
| admis acceptés en fonction | | | |
| des places disponibles dans | L'élève n'est pas dans l'école. | | |
| les écoles maternelles. | | | |

| Etat administratif de l'élève | Fonctionnalités disponibles pour le dossier de l'élève |
|--|---|
| Admis accepté Le directeur procède à l'admission acceptée de l'élève. | La mairie Visualise l'élève dans le suivi des inscriptions, Consulte ou modifie le dossier administratif de l'élève, Renseigne les services périscolaires, Edite des listes. |
| | Le directeur Consulte ou modifie le dossier administratif de l'élève, Répartit l'élève dans une classe, Edite des listes des élèves répartis dans une classe. L'élève est attendu dans l'école à partir de la date d'effet de l'admission acceptée. Il n'est pas encore présent dans l'école. |
| Admis définitif | La mairie |
| Le directeur a constaté la présence effective de l'élève dans l'école. | Visualise l'élève dans le suivi des inscriptions, Consulte le dossier administratif de l'élève, Renseigne les services périscolaires, Edite des listes, Procède à des extractions de listes. |
| Il enregistre alors son admission définitive. | Le directeur Met en œuvre toutes les fonctionnalités de l'application. |
| | <i>L'élève</i> est comptabilisé dans les effectifs de l'école après sa répartition dans une classe et dès réception de l'INF ou de sa confirmation |

| Etat administratif de l'élève | istratif de l'élève Fonctionnalités disponibles pour le dossier de l'élève | | | | |
|--|--|---|--|--|--|
| Radié | AVANT LA DATE D'EFFET | APRES LA DATE D'EFFET | | | |
| | | | | | |
| | La mairie | La mairie | | | |
| Le directeur a saisi la radiation de l'élève avec une date d'effet. | Ne peut pas visualiser la demande de radiation de l'élève. Le directeur Edite un certificat de radiation, Visualise dans la gestion courante l'élève qui sera effectivement radié à une date d'effet différée (élève « radiable »). | Visualise l'élève radié dans le suivi des inscriptions Edite des listes des élèves radiés Le directeur Jusqu'au terme de l'année scolaire en cours, peut éditer un certificat de radiation de l'élève radié. | | | |
| | L'élève est toujours comptabilisé dans les effectifs de l'école jusqu'à échéance de la date d'effet. peut faire l'objet d'une admission acceptée dans une autre école avec une date d'effet postérieure ou égale à la date | <i>L'élève</i> n'est plus comptabilisé dans les effectifs de l'école. peut faire l'objet d'une admission acceptée et d'une admission définitive dans une autre école. | | | |



Le niveau de responsabilité

Le terme de responsable désigne toute personne en lien avec l'élève.

Chaque responsable bénéficie d'un « niveau de responsabilité » choisi parmi « représentant légal », « personne en charge de l'élève » ou « personne à contacter ».

- le représentant légal : au nombre de trois maximum, il est détenteur de l'intégralité ou d'une partie de l'autorité parentale sur un élève mineur ; seul le représentant légal est éligible et électeur aux élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école ;
- la personne en charge de l'élève : au nombre de deux maximum, elle n'exerce pas l'autorité parentale sur l'élève, mais peut accomplir tous les actes usuels associés à la scolarité de l'élève mineur;
- la personne à contacter : au nombre de cinq maximum, elle n'accomplit aucun acte usuel ou non usuel. Ne sont nécessaires la concernant, outre son identité (civilité, nom de famille, nom d'usage et prénom), que son lien avec l'élève et ses coordonnées téléphoniques. Son adresse postale et son adresse électronique ne sont pas nécessaires.

Tout élève doit avoir au moins un représentant légal.

► Utilisation de Onde en saisie directe

• Pages d'accueil

Pour aider le directeur d'école à mettre à jour les dossiers des élèves et gérer administrativement son école(cf. le paragraphe « Fiche élève »), la page d'accueil s'adapte pour présenter, selon la préférence de l'utilisateur :

- Une vision synthétique sous forme de tableaux de bord (« Mon tableau de bord »),
- Une vision plus graphique assortie d'une frise chronologique qui permet de repérer les opérations les plus utiles à chaque période du calendrier de gestion (« Mon calendrier de gestion »).

| Les effectifs | | Les répartition | s | | | | |
|---|---|--|--|--|----------------|--|------------------------------|
| Effectifs 2018-2019 0 INSCRIT | Preparation 2019-2020 0 INSCRIT | Répartition par niv 2015-2019 | eau - | Prévisions par niveau 2019-2020 | | Répartition (2018-2 | par classe 2019 |
| 0 ADMISSIBLE 126 ADMIS 0 Admis accepté 0 réparti 0 non réparti 126 Admis définitifs 126 réparts: 0 non réparti 0 bloqué 0 en attente d'INE | 0 ADMISSIBLE 109 ADMIS 0 Admis accepté 0 réparti 0 non réparti 99 Passages dans l'école 0 réparti 99 non répartis 27 RADIÉS 21 passages hors école | CYCLE I P5 M5 G5 CYCLE II CE1 CE2 CYCLE III CM1 CM2 | 50 20 10 14 33 21 12 43 22 21 | TOTAL 5 Répartition par regroupen 2018-2019 Rgt Chad | o nemt 1 | PS/M5 - 20/5 M5/G5 - 11/14 CE1 CE2/CM1 - 12/15 CM1/CM2 - 7/21 TOTAL Répartition pu 2018-2 CHAD ULIS ECOLE | 1. er dispositif 1019 |
| 0 RADIÉ | 2 sans passages | TOTAL | 126 | | | | |
| O Les statu | ts.administratifs | | | | | | |
| Les adresses | | Les constats d | es effec | tifs 6 | | | |
| Gestion des a 343 Validées automatiquement 0 Validée manuellement | dresses () 6 Non référencées 17 à varifier | Demande Origine Aucune demande en cour | Observ | Limite de ation validation Valida | tion | Effectif comptabilisé | Effectif non comptabilisé |
| 44 Confirmées | 0 Non contrôlée | | | | | | |

Mon tableau de bord

- (1). Lien permettant de passer à « Mon calendrier de gestion ».
- (2). Les indicateurs de l'année N permettent au directeur de visualiser le tableau de situation des effectifs de son école.
- (3). Les indicateurs de l'année N+1 permettent de préparer la rentrée prochaine.
- (4). Les indicateurs présentent le niveau de fiabilité des adresses.
- (5). Les indicateurs présentent les répartitions des élèves par niveau, par classe et par regroupement pour l'année en cours et l'année à venir pour la répartition par niveau.
- (6). Ce bloc propose un pas-à-pas en aide à la réalisation du constat des effectifs (actions attendues et situation des effectifs).



Calendrier de gestion de la scolarité des élèves



- (1). Lien permettant de passer à « Mon tableau de bord ».
- (2). Indicateurs des effectifs de l'année en cours.
- (3). Frise chronologique qui représente les trois temps fort de l'année en cours et qui permet de repérer les opérations les plus utiles à chaque période du calendrier de gestion.
- (4). Liens permettant d'accéder directement à la fonctionnalité.
- (5). Version de l'application : « Onde Version XX.X ».



• Recueil des données

Principales activités de chaque phase

| Année scolaire N (année courante) | | | | |
|-----------------------------------|--|---|--|--|
| | Actions du directeur | Observations | | |
| | Admission définitive des nouveaux élèves après constat de leur présence effective dans l'école | Cet enregistrement déclenche la procédure de vérification ou d'attribution de l'INE (Identifiant national de l'élève). | | |
| | Radiation des élèves non présents à la rentrée | La radiation de l'élève dans l'école de départ est indispensable pour permettre son admission définitive dans une autre école. | | |
| | Répartition : vérification de la répartition des élèves dans les classes | Seuls les élèves répartis ayant un INE sont comptabilisés dans le constat des effectifs : il est donc important de vérifier leur répartition. | | |
| Dès la rentrée scolaire | Constitution du dossier administratif unique | Afin que l'élève n'ait qu'un seul et unique dossier, le directeur d'école doit traiter les admissions définitives bloquées pour permettre l'envoi automatique de la demande à la BNIE qui attribue les INE. | | |
| | Vérification du retour de l'INE | Si les élèves n'ont pas d'INE attribué ou vérifié, ils ne pourront pas être comptabilisés dans le constat des effectifs. | | |
| Septembre | Réalisation du constat d'effectifs à la demande du DASEN | Tous les élèves admis définitifs, répartis et ayant eu un retour d'INE sont comptabilisés. | | |
| Tout au long de | Admission définitive des élèves nouvellement arrivés | Tout élève constaté présent dans l'école doit faire l'objet d'une admission définitive qui déclenche la procédure de vérification ou d'attribution de l'INE. | | |
| l'année | Radiation des élèves sortants | La radiation de l'élève dans l'école de départ est indispensable pour permettre son admission définitive dans une autre école. | | |
| | Répartition des élèves nouvellement arrivés | Tout nouvel élève doit être réparti dans une classe pour figurer sur les listes et les documents, et être comptabilisé dans les effectifs des élèves de l'école. | | |
| | Enregistrement des passages de niveau en cours d'année | Seuls les élèves admis définitivement ayant un INE, peuvent faire l'objet d'un passage de niveau. | | |
| | Mise à jour de la scolarité des élèves | La scolarité de l'élève peut être mise à jour dès que l'élève est admis définitivement. | | |
| | Edition de listes | Le directeur peut éditer des listes. | | |

| | Actions du directeur | Observations |
|--|--|---|
| | Enregistrement des passages de niveau pour l'année scolaire suivante | Seuls les élèves admis définitivement ayant un INE, peuvent faire l'objet d'un passage de niveau. Les élèves sans passage de niveau seront automatiquement radiés lors du traitement |
| | Création des classes pour l'année scolaire suivante | En vue de préparer la future année scolaire, le directeur doit créer les classes de l'année scolaire suivante. |
| En juin et quelques jours avant la fin de | Admission acceptée des élèves pour l'année scolaire suivante | En vue de préparer la future année scolaire, le directeur doit procéder à l'admission acceptée des élèves qui sont susceptibles d'être présents à la prochaine rentrée. |
| l'année scolaire | Répartition des élèves pour l'année scolaire suivante | En vue de préparer la future année scolaire, le directeur doit répartir les élèves admis acceptés au titre de la rentrée scolaire suivante. |
| | Radiation des élèves quittant l'école à la fin de l'année scolaire | Les élèves quittant l'école en fin d'année scolaire doivent faire l'objet d'un passage de niveau précisant 'quitte l'école'. Ils seront automatiquement radiés par le traitement de changement d'année. |
| | Edition de la liste des élèves répartis dans chaque classe pour le jour de la rentrée | Le directeur d'école peut éditer les listes de classes de la future rentrée scolaire. |



Fiche Élève

Consultation d'une fiche élève

Le dossier de l'élève est composé de deux grandes rubriques, décomposées en onglets :



On y accède par le menu « Élèves », dans lequel on trouvera tous les dossiers des élèves admis définitifs. C'est dans ce menu que le directeur pourra visualiser les dossiers des élèves admis définitifs (synthèse), procéder à toutes les opérations de création, modification des données administratives (identification et responsables), modification des données de scolarité de tous les élèves admis définitifs, éditions des dossiers complets et des attestations de scolarité antérieure.



Création d'une fiche élève

| Menu « Élèves » / « Admission » La fiche administrative du dossier de l'élève peut être créée individuellement. | Admission Gestion individuelle Dregistrement des nouvelles admissions e. Enregistrer les mises en admissibilité ou les admissions acceptées Dratement des admission Mettre à jour les données du dossier administratif de l'élève Mettre à jour les dates d'effet des mises en admissibilité ou des admissions acceptées Annuler les mises en admissibilité ou les admissions acceptées |
|---|--|
| Avant toute création d'une nouvelle fiche administrative pour un élève, le directeur d'école doit effectuer une recherche, afin de s'assurer qu'il n'existe pas déjà un dossier au nom de cet élève. | ACCUEIL Image: College C |
| Si la recherche d'un dossier préexistant n'aboutit pas, le directeur d'école peut alors créer un dossier pour cet élève en cliquant sur le bouton <i>« Nouveau ».</i> | Image: Accueit Image: Cole |
| La création du dossier de l'élève par le directeur d'école s'effectue en deux étapes : • Création de la fiche administrative correspondant aux onglets 1 et 2 • Création de la fiche de scolarité correspondant à l'onglet 3 | Création de la fiche administrative de l'élève IDENTIFICATION RESPONSABLES SCOLARITÉ |

| Onglet 1 : Identification | Création de la fiche de l'élève x mode IDENTERCATION RESPONSABILES SCOLARTÉ |
|---|---|
| renseigner les champs concernant l'identité, le lieu de naissance et l'adresse de l'élève. Les champs obligatoires sont signalés d'une *. | Identitie Norr nierons 1 Persons 2 Persons 3 Norr drung Store mannent iff maart LIBH * Norr drung Store maannent iff maart LIBH * Norr drung Norr drung Norr drung Store maannent iff maart LIBH * Norr drung Norr drung Store maannent iff maart LIBH * Norr drung Norr drung Norr drung Store maannent iff maart LIBH * Norr drung Norr dru |
| Onglet 2 : Responsables | Q Alda |
| Tout élève doit avoir au moins un responsable. | Arde Arde |
| Le directeur d'école clique sur le bouton : • « Responsable légal » • « Personne en charge » • « Personne à contacter/autorisée » | itate vide) (itate vide) ◆ Précédent → Suivant × Annuler |
| N.B : Voir la fiche pas à pas « rattachement responsables » dans la rubrique documentation. | |
| Le responsable de l'élève peut être une personne physique ou morale. Dans les deux cas, le directeur | ONDE - Outel numeringue pour la direction d'école - Main la Frefox Onde - Outel numeringue pour la direction d'école - Main la Frefox Onde - Outel numeringue pour la direction d'école - Main la Frefox Onde - Outel numeringue pour la direction d'école - Main la Frefox Onde - Outel numeringue pour la direction d'école - Main la Frefox Onde - Outel numeringue pour la direction d'école - Main la Frefox Onde - Outel numeringue pour la direction d'école - Main la Frefox Onde - Outel numeringue pour la direction d'école - Main la Frefox Onde - Outel numeringue pour la direction d'école - Main la Frefox Onde - Outel numeringue pour la direction d'école - Main la Frefox Onde - Outel numeringue pour la direction d'école - Main la Frefox Onde - Outel numeringue pour la direction d'école - Main la Frefox Onde - Outel numeringue pour la direction d'école - Main la Frefox Onde - Outel - |
| doit effectuer une recherche sur le nom et prénom de la personne responsable de l'élève ou sur l'intitulé de la personne morale afin de vérifier si elle n'est pas déjà présente dans la base de données. | Nom * |

| MINIȘTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE Liberti Egalité Fraternité | Onde Guide de l'utilisateur | Diffusion nationale juin 2022 |
|--|---|-------------------------------------|
| Si la recherche n'aboutit pas, le directeur d'école est invité à crée une nouvelle fiche au nom de ce responsable. | Ratachement d'un représentant légal Nouvelle personne responsable | |
| Si la recherche a abouti ou si une nouvelle fiche au nom du responsable a été créée. Pour le rattachement d'une « personne en charge » de l'élève le directeur d'école : Sélectionne le responsable Précise le lien avec l'enfant | Rattachement d'une personne en charge de l'élève Recherche d'une personne responsable PERSONNE RESPONSABLE PERSONNE MORALE Nom * DUPONT Eugénie Sél. Civisité Nom * DUPONT Sél. Civisité Name DUPONT Eugénie 10 RUE MOLIERE 45000 ORLEANS Enregistrements 1 à 1 sur 1 trouvé(s) Informations du rattachement Lien avec l'élève * Visitér | |

| MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE Liberti Ègulité Fraternité | Onde Diffu Guide de l'utilisateur juin |
|--|---|
| Pour le rattachement d'un « Représentant légal » de l'élève, le directeur d'école : • Sélectionne le responsable • Précise le lien avec l'enfant | PERSONNE RESPONSABLE PERSONNE MORALE Nouveau BEECKMAN * Gaelle * Goelle 2 coracitres minimum 1 coracitre minimum © * Caracitres minimum * Caracitres minimum * Coracitres minimum * Caracitres minimum * Confirmes-vous le rataché de Mare DUPONT (BEECKMAN) Gaelle à lélève Joseph PERNIN ? Centimes-vous le ratachement de Mane DUPONT (BEECKMAN) Gaelle à lélève Joseph PERNIN ? * Confirmes-vous le ratachement de Mane DUPONT (BEECKMAN) Gaelle à lélève Joseph PERNIN ? * Confirmes-vous le ratachement de Mane DUPONT (BEECKMAN) Gaelle à lélève Joseph PERNIN ? * Confirmes-vous le ratachement de Mane DUPONT (BEECKMAN) Gaelle à lélève Joseph PERNIN ? * Confirmes-vous le ratachement de Mane DUPONT (BEECKMAN) Gaelle à lélève Joseph PERNIN ? * Confirmes-vous le ratachement de Mane DUPONT (BEECKMAN) Gaelle à lélève Joseph PERNIN ? * Confirmes-vous le ratachement de Mane DUPONT (BEECKMAN) Gaelle à lélève Joseph PERNIN ? * Confirmes-vous le ratachement de Mane DUPONT (BEECKMAN) Gaelle à lélève Joseph PERNIN ? * Confirmes-vous le ratachement de Mane DUPONT (BEECKMAN) Gaelle à lélève Joseph PERNIN ? * Confirmes-vous le ratachement de Mane DUPONT (BEECKMAN) Gaelle à lélève Joseph PERNIN ? * Confirmes-vous le ratachement de Mane DUPONT (BEECKMAN) Gaelle à lélève Joseph PERNIN ? * Confirmes-vous le ratachement de Mane DUPONT (BEECKMAN) Gaelle à lélève Joseph PERNIN ? * Valler * Valler * Valler |
| Pour le rattachement d'une « Personne à contacter/autorisée », le directeur d'école : Sélectionne la personne à contacter/autorisée Précise le type du rattachement Précise le lien avec l'enfant | Rattachement d'une personne à contacter en cas d'urgence et/ou autorisée à venir Annuler Nouveau benoit benoit gaelle Civilité Nom * Prénom * Numéro de téléphone * 999250672627 * * MME BENOIT Gaelle +999250672627 * * Enregistrements 1 à 1 sur 1 trouvé(s) Informations du rattachement Personne à contacter en cas d'urgence Personne autorisée à venir chercher l'élève Lien avec l'élève Yalider X Annuler |





Modification d'une fiche élève

| Dans la rubrique Élèves/Admission Le dossier de l'élève peut être modifié individuellement. Cliquer sur le lien : « Traitement des admissions » . | Admission Gestion individuelle Enregistrement des nouvelles admissions • Enregistrer les mises en admissibilité ou les admissions acceptées |
|--|--|
| | Traitement des admissions Mettre à jour les données du dossier administratif de l'élève Mettre à jour les dates d'effet des mises en admissibilité ou des admissions acceptées Annuler les mises en admissibilité ou les admissions acceptées |
| Après une recherche, le directeur d'école peut modifier les données de la fiche administrative de l'élève en cliquant sur le nom de l'élève. | Admission > Gestion individuelle > Traitement des admissions Note: Becherche drölèves mis en admissibilité ou admis acceptés Non * Non * <td< td=""></td<> |
| Il peut modifier les données d'identité de l'élève en cliquant sur le bouton « Modifier » de la partie gauche de l'écran, et modifier les données d'adresse en cliquant sur le bouton « Modifier » de la partie droite de l'écran | View Network Market Service CentriticAtion Reproduction CentriticAtion Reproduction Service Market Magnic Reproduction Market Magnic Service Market Magnic Market Magnic Service Magnic Network Magnic Service Magnic Market Magnic Service Magnicionation Magnic Market Magnic Service Ma |





Modification des données de scolarité de l'élève

Les données de scolarité de l'élève ne peuvent être modifiées qu'à partir du menu « Élèves » / « Scolarité ».

| | r | | | | |
|--|---|---|--|------------------|-----------------|
| Les données périscolaires de l'élève peuvent être gérées de manière individuelle ou collective. Le directeur peut : • Consulter et éditer le dossier étendu d'un élève, • Enregistrer les langues vivantes étudiées par un élève, • Enregistrer les professions et catégories socio- professionnelles (PCS) des représentants légaux. | Scolarité Gestion individuelle du dossier Gestion du dossier solaire de fannée en d Gestion collective du dossier so Gestion du dossier solaire de fannée en d Gestion du dossier solaire de fannée en d Consulter et éditer le dossier é Enregistrement des langues viv Enregistrement des profession | scolaire cours et des cursus scolaires colaire cours pour un groupe d'ôtve tendu d'un élève vantes s et catégories socié duelle du dossier | de l'Albre e p-professionnelles (l scolaire | PCS) des représe | entants légaux |
| seelaire" . | | | | | A second second |
| scolaire": | Recherche d'élèves | | | | |
| | | | | | |
| La diractaur affactua una racharcha an | rhit . | Norr | Denarc | - 2 | de |
| | | | | | |
| remplissant les zones de textes | Privetasia | Chrome | | | Q |
| nécessaires | 2 | clarete! + | | | |
| necessanes. | | The second se | | | |
| | | | | | |
| Puis il sélectionne le nom de l'élève | A North Printer | NUCCES IN | Sere | Mineau/Cycle | Cleans |
| | BAL PC | 26/34/2011 | M | GE | classe! |
| recherche pour acceder à son dossier. | and A | 1601/2012 | 10 | MS. | Cartor |
| | CA. M. | 22/10/2013 | | 15 | CHOICE T |
| | ON Th | 36/08/2011 | ** | 65 | shear ? |
| | ter D | 21/01/2012 | * | MS | classe1 |
| | Do le | 62/01/2013 | 14 | 15 | stasset |
| | (tu) Tu | 00/01/0019 | м | 15 | riscort |
| | FO La | 16/12/2013 | N | 25 | stastert |
| | 681 89 | 15/05/2012 | W. | MS | clinize.* |
| Onglet 1 : Identification Le dossier de l'élève est affiché sur la page concernant sa situation administrative (INE), son identité et son adresse de résidence. | Consultation du dossier CONTREATOR CONTREATOR CONTREATOR CONTREATOR CONTREATOR CONTRE | de Lucien FIXE | Adresse de résiden Adresse Breek Galepostal 1808 Caleranae Bankay Rays Fisaler Adresse 2 Adresse 2 Adresse 2 Cale postal - Cale postal - Caleranae - Pays - | 100 | NOOL" |

| Onglet 2 : Année en cours | Dossier de Alice | | Retour |
|---|--|--|----------------|
| | DONTRECATION ANN/OF IN COURS CURSUS SCOL | ABC | |
| Le directeur a accès aux informations | | | ✓ Modifier |
| scolaires de l'année en cours (langues | Scolarité | | |
| vivantes, services périscolaires, donnees | Cycle CYCLEIII Novem CMI | Dispecifif(s) - | |
| liees aux établissements frequentes depuis le début de l'année scolaire) | Classe CMI Enseignandis Mine C | | |
| depuis le début de l'année scolairej. | Parrage de niveau - | | |
| Le bouton « <i>Modifier »</i> permet de saisir | Regroupement / Personnalisation | | |
| de nouvelles données concernant les | Regroupement 3 · | | |
| deux dernieres rubriques. | Langues vivantes étudiées | | |
| | Langue vivante étrangère (UVI) obligatoire ANGLAIS Langue vivante régionare (LVI) - | Langue vivante étrangère (UV7) - | |
| | Services périscolaires | | |
| | Restaurant scolaine Mon Exertes serveritos Mon | Cardinale matter Non Cardinale Carl Non | |
| | Transport scolaire Non | | |
| | | | |
| Une fois la modification sélectionnée, le | Modification du dossier de Alice | | * AntiAer |
| directeur a la possibilité de : | manufactures would be count a compared | | |
| | Contraction Allocations | | |
| Ajouter un ou plusieurs | Scolarite | theoretical IC PAR | |
| dispositifs à l'élève, | Annual CMT Owner CM1 | ET PAL | |
| Ajouter des langues vivantes à | Enseignance) Merei C. Partage de Avenue | TO PPS | |
| l'eleve grace aux listes déroulantes | | III BAGED III EHAM | |
| Modifier les services | | E DIAD | |
| périscolaires liés à l'élève. | | E ALTRES | |
| | Regroupement / Personnalisation | | |
| | Pagingerte By | | |
| | Langues vivantes étudiées | | |
| | Large verifie mogles (27) ANDLES | * O Langue munité et unglire (122) | 1 |
| | Langue provide regionale (199) | 1 | |
| | Services périscolaires | | |
| | Totarant science : © Oal # Non | Gardatis mater. C dal # Non | |
| | Dacher surveillier C Oal # Noel Transport solver C Oal # Noel | Gardwin solt 🖤 Oal # Non | |
| | | Vider K Anger | |
| | - | | |
| | | | _ |
| Onglet 3 : Cursus scolaire | Dossier de Alice | | Retour |
| Les établissements fréquentés depuis le | DONTRICATION ANNÉE ON COURS - CURSUS SCO | LAIRE | _ |
| début de l'année scolaire sont listés | Annia analalan Alam de Birala dasi | Alianna Alabetan kanasandanata kudika | Nazveola |
| (l'historique est complété | 2016-2017 Naternelle paldique, KCD-B Durde State State Company, KCD-B | (72) Non | Unipole to the |
| automatiquement à chaque changement | AUG0042017 AUG004211 POLICYCLE POLICYCLE AUG0042017 | LL2 300 | |
| d'année scolaire). | DUSUOTO CHEMINAN PERION DOCL DUSUOTO SUBANYANA PUBLICA, CYCLEB 20.01/00/2016 | CP1 Mon | |
| Le houton « Nouveau » permet d'ajouter | | | |
| le cursus d'une année scolaire précédant | | | |
| l'année en cours dans le cas où l'élève | | | |
| était dans l'école et que l'année soit | | | |
| restée vierge. | | | |



Gestion collective des données périscolaires

| Le directeur d'école effectue une recherche par niveau, cycle ou classe. Puis, il sélectionne le groupe d'élèves souhaité parmi les résultats trouvés. | Scolarité > G Recherche d'élée Seven GRANDE SECTION | estion collective du es • | e dossier scolaire | 80% | With milding 11 10 | Artour Q |
|---|---|--|--------------------|------------|--------------------------|-------------|
| Une fois la sélection affichée, il coche les cases correspondant aux élèves pour lesquels il souhaite saisir une information commune. | Scolarité > G | iestion collective du inter 2017 2018 acres SECTION ME-SE 1 acres SECTION ME-SE 1 acres ORDINARE SECTION GRANDE SECTION ARRON SECTION - POR state 11 | ı dossier scolaire | | | Herrou: |
| | - A Nom ▼ | 🔺 Frinam 🔻 | 5000 | Nié(a) le | 🔺 Cycle 🔫 | 🔺 Miyeau 🔻 |
| | E AF | н | | 11/06/2012 | CACIEL | 05 |
| | at | 04 | M. | 845453452 | 0.5010-0 | 96 |
| | 00 | A | 1 | 31/10/2012 | CYCLCI | |
| | 040 | 5 | | 15/12/2012 | CYCLEI | 68 |
| | | 5. M- | M | 1600/2012 | CALCUT | ~ |
| | 96 | per la constante de la constan | ar M | 00040402 | 030161 | |
| | Пно | s | | 27/04/2012 | CYCLEI | 66 |
| | AL D | N | м | 15/04/2012 | CYCLCI | œ |
| | 1 | E. | | 09125302 | 030161 | 06 |
| | D 14 | L. | | 0205402002 | CODEL | 95. |
| | enrogistroments 1 2 11 car 11 tr | erwykł | • Schent - M. Ann | the | | |

| MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE Liberti Egaliti Fraterniti | Onde Guide de l'utilisateur | Diffusion nationale juin 2022 |
|---|---|-------------------------------------|
| Il choisit les services périscolaires communs à ce groupe d'élèves, puis valide son choix. | Scolarité > Gestion collective du dossier scolaire Assurance individuelle A | |
| | Services périscolaires instante trollaire © Oul © Nee Instante cartelline © Oul © Nee Transport pocker © Oul © Nee | |

Modification du niveau d'un élève

À partir du menu « Élèves » / « Répartition » / « Gestion du niveau des élèves ».

Le directeur peut gérer le niveau des élèves :

- Pour l'année en cours, il accède aux élèves admis acceptés et admis définitifs.
- Pour l'année suivante, seuls sont accessibles les élèves admis acceptés : la gestion du niveau pour les élèves possédant un passage de niveau sur l'année suivante se fait par l'intermédiaire de ce passage de niveau.

<u>Précisions</u> : Cette fonctionnalité est à utiliser uniquement à des fins de correction d'erreur de saisie sur le niveau ou le cycle d'un élève.

| Le directeur effectue une recherche. Il sélectionne l'élève et indique son | R | épartition > Ges echerche d'élèves | tion du niveau des é | élèves | | Retour |
|---|-----------------|---------------------------------------|----------------------|--------------|------------|--------------|
| changement de niveau. | Année s 2017 | 2018 • NE | Nom | Prénom Al | | Cyrcle |
| Il est possible de saisir un niveau INDETERMINÉ. | Classe | Niverau | • | | | Q |
| | 🔲 Tous | 🛆 Nom 🔻 | 🔺 Prénom 🔻 | Sexe | Nê(e) le | Niveau/Cycle |
| | - E | BL: | A | E. | 16/01/2012 | 62 |
| | - E | CHO | N | M | 22/11/2007 | CM2 |
| | Enregistrem | ents 1 à 2 sur 2 trouvé(s) | | | | |
| | | | Nixeau 🗸 Valider 🗙 🕯 | • Annuler | * | |
| | | | | | | |

| MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE Liberti Égalité Fraternité | | | Gui | Onde de de l'utilisateu | r | | Diffusio nationa juin 202 |
|---|--|----------------------------|---|----------------------------|------------|------------|---------------------------------|
| Ou le directeur effectue un sur un groupe d'élèves par ou classe. | ne recherche r cycle, niveau ni font l'obiet | Annte si Z017 Classe | épartition > echerche d'élève colaire INE 2018 INE | • Gestion du niveau s | des élèves | | Retour |
| d'un même changement d cycle. | e niveau ou de | | • | • | | | |
| | | Tous | A Nom 🔻 | A Prénom 🔻 | Sexe | Né(c) le | Niveau/Cycle |
| Il indique les changements | s de niveau. | 1 | 040 | N | M | 22/11/2007 | CM2 |
| Il est possible de saisir un i INDETERMINÉ. | niveau | Enregistreme | ents 1 à 2 sur 2 trouv | ia) Nivera Valair | X Annuler | • * | |

Classes et regroupements

Une classe est une structure d'affectation permanente : classe ordinaire constituée pour la durée d'une année scolaire.

La notion INDETERMINÉ a été ajoutée pour le cycle et le niveau lors de la création ou la modification d'une classe (elle ne concerne que les écoles privées hors contrat).

Un regroupement est un groupe d'affectation temporaire, ayant un ou plusieurs dispositifs. Ces dispositifs indiquent l'enseignement suivi par le regroupement.

Créer une classe ou un regroupement

| Dans le menu « Ecole » , le directeur :lique sur le lien « Classes & Regroupements ». | <u>m</u> école 🕺 |
|---|-------------------------|
| | Carte d'identité |
| | Classes & Regroupements |
| | Calculs des effectifs |
| | Suivi |

| - |
|----------------------------------|
| MINISTÈRE |
| DE L'ÉDUCATION |
| NATIONALE |
| ET DE LA JEUNESSE |
| Liberté Égalité Fraternité |

| Le directeur sélectionne l'année scolaire | 🏦 🛛 Liste des classes et d | des regroupements | | |
|--|---------------------------------------|------------------------------------|--------------|----------------|
| de son choix (année scolaire an cours ou | | | | |
| | Année soulaire tria | dié | | |
| annee scolaire a venir). | 2017-2018 | | | Q |
| | CLASSES | | | Kowea |
| li visualise les classes precedemment | | - Production - | - Whenever a | kh dallan |
| créées dans le tableau récapitulatif des | CP1 CP2 Mare CUM | More CIN | CP1_UP2 | 10.00 |
| classes et les regroupements de l'école. | CDI Mme NOIR | Mme NOI3 | CP - CEI | 24 |
| | CR2 CV1 MVEL | Minia L Maria 2007 | C52 - CM1 | 18 |
| Les rubriques « Classes » et | OVA March 800M | More 1 | CR2_UM1 | 20 |
| "Begroupemente » contionnent | OV2 Mme LO | Mme LO | CM2 | 27 |
| « Regroupements » contiennent | CP M F | M.F. | œ | 20 |
| chacune un bouton « Nouveau » pour | Beregistrements 13 e sur e tressé(s) | | | |
| créer une nouvelle occurrence. | REGROUPEMENTS | | | Numerous - |
| | 🔻 Likoliš 🔺 | 🔻 tikpesitik 🔺 | | ta d'Allovos |
| | twat | AUTRE | | 0 |
| | seregistrements 13.1 car 1 treasilys) | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| 1. Création d'une classe | Ordetten dume des | | | Ante |
| | m creation d'une clas | 30 | | A VIEW A SUMME |
| Le directeur renseigne les différents | Classe | | | |
| champs des caractéristiques de la classe | Année roolaire 2021-2022 | v 1 | | |
| l'année cooleire, le libellé court et long et | Litelik wort | | | |
| (i année scolaire, le libelle court et long et | i he Marser | | | |
| le ou les niveaux correspondants), le | | | | |
| dédoublement. | Nature de contrat | - + | | |
| Attention : ne pas noter le nom des | NOTINO * INDETERM. | DOTE COLEI OTTEN Ditts Dot Doni | | |
| enseignants dans les libellés des classes. | | 215 Ucci Conz | | |
| Il est nossible de saisir un niveau | | l l las l l l c k2 □ las | | |
| | | | | |
| NDETERMINE. | Enseignants | | | Appuner |
| | Oversk Nam | Prénom Intervenent extérieur | | |
| Pour rattacher un ou plusieurs | | | | |
| enseignants à la classe il clique sur le | | 🛷 Wilder 🛛 🕺 Ann | uler - | |
| bouton « <i>Ajouter ».</i> | | | | |
| • | | | | |
| Le directeur enregistre en cliquant le | | | | |
| houton " Valider » | | | | |
| bouton « vanaer ». | | | | |
| | | | | |
| Ajouter un enseignant | | Ajout d'un enseignant | | |
| | | Civilité © MME © M * | | |
| Une fois cliqué sur le bouton « Aiouter » | | No. | | |
| une fenêtre s'ouvre domandant los | | Nom | 1 | |
| | | | * | |
| informations concernant l'enseignant. | | Prénom | | |
| | | | * | |
| | | | | |
| | | Intervenant extérieur 💿 Non | 🔿 Oui * | |
| | | Valider Annuler | | |
| | | | | |

| MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE Libert Egatifé Fraternité | Onde Guide de l'utilisateur | Diffusion nationale juin 2022 |
|---|---|-------------------------------------|
| Le directeur peut également ajouter d'autres enseignants en cliquant de nouveau sur le bouton « Ajouter » . Il est possible de détacher un enseignan de cette classe en cliquant sur le boutor du même nom. En cliquant sur le nom de l'enseignant, l fenêtre précédente s'ouvre et le directeur peut modifier ses information | t a s. Création d'une classe Clas | Ada Ada Ada |
| 2. Création d'un regroupement Le directeur renseigne les différents champs des caractéristiques du regroupement (année scolaire, libellés court et long, dispositif(s)) et ajoute les enseignants correspondants à ce regroupement. Il enregistre en cliquant sur le bouton « Valider ». | Création d'un regroupement Regroupement Arrie sosteir Uberlé cour Uberlé cour Dagestifico * Create Dagestifico * Create Dagestifico * Create Court Arrie Pris Arrie Court Arrie Note Regroupe Regroupe Regroupe Regroupe Regroupe Regroupe Regroupe Regroupe Regroupe Regroupe Regroupe Regroupe Regroupe Regroupe Regroupe Regroupe Regroupe Regroupe Re | Volder X Annular |

Consulter/Modifier une classe ou un regroupement

| Dans le menu « Ecole », le directeur clique sur le lien « <i>Classes &</i> <i>Regroupements »</i> | ÉCOLE• Carte d'Identité• Carte d'IdentitéClasses & Regroupements• Calculs des effectifs• Prévisions des effectifs• Suivi | |
|--|--|--|
| Le directeur sélectionne l'année scolaire de son choix (année scolaire en cours ou année scolaire à venir). Il visualise les classes et regroupements précédemment créés dans le tableau | Liste des classes et des regroupements | Q hones to a hod dileve |
| récapitulatif des classes. Pour modifier une classe, il clique sur le libellé de la classe. Pour modifier un regroupement, il clique sur le libellé du regroupement. | Col De Mara CIM De La Col de Carlos Color de C | 27 311 11 24 N1 18 N1 18 12 27 20 20 |
| Consultation d'une classe · | the list is the second se | nda divilianes 0 6 |
| Le directeur visualise les caractéristiques de la classe. Pour modifier les caractéristiques, il | Classe Classe Visite surfixe Usefer real Distribution Name Pictorial Distribution Pictorial Distribution Pictorial Distribution Pictorial Pic | |
| clique sur le bouton « <i>Modifier</i> ». | Cycleté CYCLE1 Enseignants Cycleté Nore Poincer Intervenet addriver Nere DCL Me Non | |
| <u>Modification d'une classe :</u> Il peut modifier les champs d'informations de la classe sauf l'année scolaire. Il peut ajouter ou détacher des enseignants. | Modification de la classe classe1 | Volger 🗙 Annaler |
| Pour modifier les informations de l'enseignant attaché, il suffit de cliquer sur son nom de famille. | Enseignants Ovikie Han Prèses Ma Non Onever Non Onever | Acces. |
| Il clique sur le bouton « <i>Valider</i> » pour terminer la modification. | | |

| MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE Libret Égalité Fraternité | Onde Guide de l'utilisateur | Diffusion national juin 202 |
|---|---|-----------------------------------|
| <u>Consultation d'un regroupement :</u> Le directeur visualise les caractéristiques du regroupement. Pour modifier les caractéristiques, il clique sur le bouton <i>« Modifier »</i> . | Consultation du regroupement ULIS Regroupement Année sookire 2017-2518 Unelé court ULS Dispositify) PAP ULIS FOCIF Enseignants Carlos Non Pyérom Mine celech autoutatio Non | Modifier Retour |
| Modification d'un regroupement : Il peut modifier les champs d'informations de la classe sauf l'année scolaire. Il peut associer un ou plusieurs dispositifs au regroupement. Il peut ajouter ou détacher des enseignants. | Modification du regroupement ULIS Regroupement ULIS Low Constant Discontinue Constant Con | Volidor ac.onnaliter |
| Il clique sur le bouton « <i>Valider »</i> pour terminer la modification. | Enseignants Collia Kon Prinon Intervent other New ododo automack New Oracles Volter X Annale | Spadse |

Pour préparer la rentrée scolaire suivante, le directeur a deux possibilités :

- Soit créer les classes une à une en utilisant le bouton « Nouveau » (voir ci-dessus),
- Soit dupliquer toutes les classes de l'école de l'année scolaire précédente.

La duplication des classes n'est possible que si aucune classe n'a été encore été créée pour l'année scolaire suivante.

Remarques :

- Si après avoir créé une classe avec le bouton « Nouveau », le directeur souhaite utiliser la fonctionnalité de duplication, il doit au préalable supprimer la classe précédemment créée (voir la rubrique « Supprimer une classe »).
- Les regroupements ne sont pas dupliqués.

Dupliquer les classes pour l'année N+1

| Dans le menu « Ecole » , le directeur clique sur le lien « Classes & Regroupements » . | | ÉCOLE | 22 | |
|--|--|--|--------------------------------|---|
| | | Carte d'identité Classes & Regroupeme Calculs des effectifs Prévisions des effectifs Suivi | nts | |
| Le directeur sélectionne l'année scolaire à venir. Pour dupliquer les classes de l'année précédente, le directeur clique sur le bouton « Dupliquer 20XX- 20XX+1 » . | Liste des class Année scolaire 2018-2019 CLASSES CLASSES Libellé Aucun élément trouvé REGROUPEMENTS V Libellé Aucun élément trouvé | ses et des regroupements | Pupic V Niveaux A Nb.d.v | aer 2017-2018 Nosuveau Nb d'élèves Nosuveau Nosuveau |



Répartition des élèves dans les classes

Tout élève d'un niveau donné ne peut être affecté que dans une classe qui couvre ce niveau.

Répartition collective

| Dans le menu « Élèves » / « Répartition » / « Gestion collective », le directeur clique sur le lien « Affectation permanente dans une classe ». | Répartitio Gestion du nivea Core in nivea de la Core in nivea de la Core in nivea de la Gestion collectiv Affectation permanent Affectation permanent Affectation individue Gestion Individue Gestion de lattes a | VI u des élèves tres admis acaptis et admis célorité res es admis acaptis es time de l'ancés no e dans une clease re dans | Use de Faméle activité en cours Sales Not | ter temporalremer | it un élève dans un | a autre ácole |
|---|---|--|--|---|---|--|
| Le directeur sélectionne l'année scolaire de son choix (année scolaire en cours ou année scolaire à venir). | ela Répartitic Recherche de | n > Gestion collective | > Affectation per | manente dans | une classe | Remain |
| Le directeur clique sur le bouton <i>« Affecter »</i> correspondant à la classe d'affectation. | Cle Rópartitic Rechenche de statik ode 3 ode 3 bb Gregstremente 1 & 5 sur 5 | classes rype de l orde hu orde hu | Arrele scolairs | manente dans HEdéènes 7 1 0 0 | une classe | Retroct Q Afficion Afficion Afficion |
| Les caractéristiques de la classe sont rappelées. Les élèves déjà répartis dans la classe sont affichés. Pour répartir de nouveaux élèves dans cette classe, il faut cliquer sur le lien correspondant au(x) niveau(x) de la classe. Ce ou ces liens sont proposés dans le bloc « élèves à répartir ». <u>Remarque</u> : Le directeur peut supprimer une affectation en cochant la case associée, puis sur le bouton | Répartitio Informations sur Avoir Avoir Vien de lon Nombre d'Eleve Élèves déjà répar Avoir Rem M CRA M CRA M CRA E E CU T A CRA C RE K Creghtnements 1 & 7 au 7 a | n > Gestion collective la classe walker 2017/0716 Couse gold 1 le class of the section Couse gold 1 le class of ontoware Couse gold 1 le class of ontoware Finite section Wayner Finite Section | Affectation per Network 10000014 20010014 20010014 20010014 20010014 20010014 20010014 20010014 20000014 20000014 | orazi orazi orazi orazi orazi orazi orazi | Niver IS AA BS AS BS AS BS AS BS BS BS BS BS BS BS BS BS BS BS BS BS | Cupperbook |
| « Supprimer ». | Élèves à répartir | (par niveau) Ioure rente sectio | N - DEDITE SECTION - MOVENIE | SECTION - SHANDE SECTION | 251 | |

| MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE Liberté Égalité Fraternité | | | Guide | Onde e de l'utilisateur | | | Diff nati juin | usion onale 2022 |
|---|----------------|--------------------------------|--------------------------------------|----------------------------|----------|------------|----------------------|------------------------|
| Une fois un des liens sélecti fenêtre s'ouvre. | onnés, une | Affectat Liste des d | ion perman élèves à répart | ente dans une classe ir | | | × Annuler | |
| Le directeur effectue une sé | election parmi | Tous | 🔺 Nom 🔻 | 🔺 Prénom 🔻 | 🔺 Sexe 🔻 | Né(e) le | Niveau/Cycle | |
| les élèves qui sont à réparti | r et valide. | 10 | DUC | т | м | 02/01/2013 | MS | |
| | | | FOR | L | M | 16/12/2013 | MS | |
| | | | LAF | L | M | 28/04/2013 | MS | |
| | | | LE | M | F | 11/03/2013 | MS | |
| | | | PLE | R | M | 19/12/2007 | MS | |
| | | Enregistrer | nents 1 à 5 sur 5 | trouvê(s) | Annuler | | | |



Répartition individuelle

| Dans le menu « Élèves » / « Répartition » , le directeur clique sur le lien « Gestion individuelle » . | Constinue of the second | épartition n du niveau des le niveau des éléves adn le niveau des éléves adn n collective lon permanente dans lon temporaire dans n individuelle n des autorisatio ine autre école n de listes d'élève | élèves nis acceptés et aité res acceptés au tér s une classe un regroupemer ons d'accès a es | nis définitifs au titre de e de l'année scolare M nt u dossier de l'é | e fannée scolain (*) Iève en vuo | en cours e d'affecter tem | porairement u | ın élève |
|---|--|--|--|---|---|---|---|--|
| Le directeur sélectionne l'année scolaire de son choix (année scolaire en cours ou année scolaire à venir). Il peut effectuer une recherche sur tout ou partie du nom de l'élève, sur un cycle, sur un niveau ou sur une classe. | R R Cycle | épartition > xherche d'élèves | Gestion in | ndividuelle | | Ne(e) Ie Classe | Anale scalaire | Resour |
| Les élèves correspondant aux critères de sélection sont affichés. Le directeur clique sur le bouton « Affecter » correspondant à l'élève à affecter. | Nom Cycle Cy | Prénom ▼ A | Sestion in A Notward F F M M F M | dividuelle ▲ Né(c)le ▼ 18/11/2013 13/10/2013 19/05/2012 06/07/2012 23/07/2012 13/10/2014 31/04/2012 | Cycle C | Né(e)ie Clasor Clasor MS MS GS GS GS GS GS GS GS GS GS GS GS | Année sociaire 2017 2018 Classe - MS GS PS-GS GS PS-GS GS (S) | Retour Affecter Affecter Affecter Affecter Affecter Affecter Affecter |



Le changement de classe d'un élève d'un niveau donné ne peut s'effectuer que dans des classes comprenant le même niveau que celui de l'élève.

| Dans le menu « Élèves » / « Répartition » , le directeur clique sur le lien « <i>Gestion individuelle »</i> . | Répartition Gestion du niveau des élèves Gérer le niveau des élèves admis acceptés et admis définitifs au titre de l'année scolaire en cours Gérer le niveau des élèves admis acceptés au titre de l'année scolaire N+1 |
|--|--|
| | Gestion collective Affectation permanente dans une classe Affectation temporaire dans un regroupement |
| | Gestion individuelle Gestion des autorisations d'accès au dossier de l'élève en vue d'affecter temporairement un élève dans une autre école |
| | Édition de listes d'élèves |
| Le directeur sélectionne l'année scolaire de son choix (année en cours ou à venir). | Recherche d'élèves |
| Il peut effectuer une recherche sur tout ou une partie du nom de l'élève, sur un cycle, sur un niveau ou sur une classe. | Cycle Disse Casse |

| MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE Libert Egalité Fratemité | | | Guide | Onde de l'ut | e ilisateur | | | | Diffusion nationale juin 2022 |
|--|---|---|--|--------------------------------------|--|---|---|--|--|
| Les élèves correspondant s sélection sont affichés. Le directeur clique sur le b « Affecter » correspondant affecter. | aux critères de nouton nt à l'élève à | Rec Nom Cycle | partition > G herche d'élèves | Prénom A Niveau | dividuelle | × | Né(e) le | Année scolain 2017-2018 | Retour a • |
| | | Nom V ANT DEL GAM LEG MAU OLS PEC Enregistremen | A Prénom ▼ A | Sexe F M M F F M | Né(0) In ▼ 18/11/2013 13/10/2013 19/05/2012 23/07/2012 23/07/2012 13/10/2014 31/01/2012 | Cycle CYGLE1 CYGLE1 CYGLE1 CYGLE1 CYGLE1 CYGLE1 CYGLE1 CYGLE1 CYGLE1 CYGLE1 | Niveau MS GS GS GS PS GS | Classe - MS GS PS-GS GS GS | Affecter Affecter Affecter Affecter Affecter Affecter |
| Le directeur sélectionne le d'affectation qu'il souhaite « Affecter dans une nouve | e type e pour l'élève : e lle classe » . | | | Sélectio © Affecter © Affecter | n du type d'a dans une nouvel dans un regroup | affectatic e classe ement Valider × | Annuler | | |
| Le directeur sélectionne u celles proposées. <u>Remarque</u> : Si la classe est le directeur doit sélectionn dans lequel sera réparti l'é Le niveau de classe sélecti correspondre au niveau de <u>Remarque</u> : Pour procéder | ne classe parmi multi-niveaux, ner le niveau élève. onné doit e l'élève. | Classes Selection * O | artition > Gestio | on individu | uelle > Affecta | tion perm | Miveaux NOCTERM. NOCTERM. NOCTERM. | ne classe | Adventer Annuler Annuler |
| changement de niveau d'u référer à la section « Modification du niveau | in élève, se d'un élève » | | | | | | | | |



Répartition des élèves dans les regroupements

Répartition collective

| Dans le menu « Élèves » / « Répartition » / « Gestion collective », le directeur clique sur le lien « Affectation temporaire dans un regroupement ». | Répartition Gestion du niveau des élèves - Gérer le niveau des élèves admis acceptés et admis définitifs au titre de l'année scolaire en cours - Gérer le niveau des élèves admis acceptés au titre de l'année scolaire NH1 Gestion collective Affectation permanente dans une classe Affectation temporaire dans un regroupement Gestion individuelle Gestion des autorisations d'accès au dossier de l'élève en vue d'affecter temporairement un élève dans une autre école Édition de listes d'élèves |
|---|--|
| Le directeur sélectionne l'année scolaire (année scolaire en cours ou année scolaire à venir). Le directeur clique sur le bouton « Affecter » correspondant au regroupement. | Répartition > Gestion collective > Affectation temporaire dans un regroupement Recur Recherche de regroupements 2017-2018 Q Imathi Dispositifs No d'Alleves Classes assedées Units UNES FCOLE 6 Atteore Exergistrements 1 à 5 par 1 trouvieu 1 Served Atteore |
| Ainsi, la fenêtre suivante s'affiche. Il faut choisir une période déjà existante ou en définir une nouvelle, puis valider. | Période du regroupement du 31/05/2018 au 30/05/2018 Nouvelle période w w w w w w w w w w w w w |
| Les caractéristiques du regroupement sont rappelées. Cliquer sur le bouton <i>« Ajouter »</i> ouvre une fenêtre pour affecter de nouveaux élèves dans le regroupement. Les élèves déjà répartis dans la classe | Repartition > Gestion collective > Affectation temporaire dans un regroupement Informations sur le regraupement Annie solies 2013 2013 Annie congroupement Nonde regroupement Oppositiv 4018 (COLE Nation (1990 2014 - 2008 2018) Nonde (1990 2014 - 2008 2018) Nonde (1990 2014 - 2008 2018) Nonde (1990 2014 - 2008 2018) Nonde (1990 2014 - 2008 2018) Nonde (1990 2014 - 2008 2018) Nonde (1990 2014 - 2008 2018) Nonde (1990 2014 - 2008 2018) Nonde (1990 2014 - 2008 2018) Nonde (1990 2014 - 2008 2018) Nonde (1990 2014 - 2008 2018) Nonde (1990 2014 - 2008 2018) Nonde (1990 2014 - 2008 2018) Nonde (1990 2014 - 2008 2018) Nonde (1990 2014 - 2008 2018) |
| sont affichés. Remarque : Le directeur peut supprimer une affectation en cochant la case associée, puis sur le bouton <i>« Supprimer</i> <i>les répartitions sélectionnées »</i> . | Name Professor Same Névola Cycla Névola Close Image: State Professor F 2401/0014 CYCLE1 PS PS-05 Enerogistrements 1 & 1 conveign State primer les repartitions setticonneces State primer les repartitions setticonneces State primer les repartitions setticonneces |

| MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE Liberti Egalité Fraternité | | | On Guide de l' | de utilisateur | | | | Diffusio national juin 202 |
|--|--|---------------------|-------------------|-----------------------|---------|-------------|-------------------------|----------------------------------|
| Les élèves à répartir peuve Le directeur sélectionne ch répartir dans ce regroupen clique sur le bouton « <i>Ajou</i> | ent être filtrés. naque élève à nent puis uter » . | Nom Cycle |] | Prénom A Niveau | | | Extérieur Dispositef | م |
| | | Nom | Prénom | Cycle | Niveau | Dispositifs | Extérieur | |
| | | ANT | A | CYCLEI | MS | UUS FCOLE | - | |
| | | DEL | A | CYCLEI | MS | - | | |
| | | GAM | A | CYCLET | GS | | | |
| | | E LEG | A | CYCLEI | GS | - | | |
| | | MAU MAU | A | CYCLEI | GS | - | | |
| | | CLS OLS | A | CYCLEI | PS | - | | |
| | | E PÉC | Α. | CYCLET | GS | - | | |
| | | Enregistrements 1 à | 7 sur 7 trouvé(s) | Ajouter | Annuler | | | |

Répartition individuelle

| Dans le menu « Elèves » / « Répartition », le directeur clique sur le lien « Gestion individuelle » | Képartition Gestion du niveau des élèves Oliver le niveau des élèves des faires admis acoptés et admis définités au titre de l'année sociaire en cours Oliver le niveau des élèves admis acoptés es titre de l'année sociaire en cours |
|--|---|
| | Gestion collective Affectation permanente dans une classe Affectation temporaire dans un regroupement |
| | Gestion individuelle Gestion des autorisations d'accès au dossier de l'élève en vue d'affecter temporairement un élève dans une autre école Édition de listes d'élèves |
| Il effectue une recherche sur tout ou partie du nom de l'élève, sur un cycle, sur un niveau ou sur une classe. | Recherche d'élèves |

| MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE Liberté Égulité Fraternité | O Guide de | nde l'utilisateur | | Diffu natio juin | usion onale 2022 |
|---|---|---|--------------------|-----------------------------|------------------------|
| | | | | | |
| Les élèves correspondant aux critères de sélection sont affichés. Le directeur clique sur le bouton « Affecter » correspondant à l'élève à répartir. | | on individuelle | Nétc) le | Année sociaire 2017-2018 | |
| | 🔺 Nom 🔻 🔺 Prénom 👻 Sec | ce 🔺 Né(e) le 🔻 C) | ycle Niveau | Classe | |
| | ANT A F | 18/11/2013 CV | CIFI MS | Affecter | |
| | DFI A F | 19/10/2013 CV | CIEL MS | MS Affecter | |
| | GAM A N | 19/05/2012 CV | G FL GS | GS Affecter | |
| | IPG A N | 1 08/07/2012 CY | | PS-05 Affector | |
| | | 13/10/2014 CV | OFI PS | P5-05 Affecter | |
| | PEC A N | 31/01/2012 CV | C E 1 65 | GS Affecter | |
| | Enregistrements 1 à 7 sur 7 trouvé(s) | | | | |
| Si l'élève est déjà réparti dans une classe, cette fenêtre s'ouvre. Le directeur sélectionne le type d'affectation qu'il souhaite pour l'élève : « Affecter dans un regroupement ». | Sé ⊝ ⊝ | lection du type d'affec Affecter dans une nouvelle class Affecter dans un regroupement Valider | x Annuler | | |
| Les caractéristiques du regroupement sont rappelées. | Répartition > Gestion ind regroupement Informations sur l'élève | lividuelle > Affectation | temporaire dans un | X Annukar | |
| La liste des regroupements de l'école est affichée. | Nom ANT Pelmon A Seve FEMMIN Hélosie 1911/2013 Cjolie (YOLI I Hélose MOYENNE SICTION | | | | |
| Le directeur sélectionne le regroupement dans lequel il souhaite affecter cet élève. | Regroupements Selection * Libelit | Type de reg | oupement | Nb Cilines | |
| Puis il choisit la période du regroupement, soit une nouvelle période soit une déjà existante. | Enregistrements 1 à 1 sur 1 trouvé(s) | Période du regrouperne © du 21/05/2019 au 20/05/2018 © Nouvelle période | st * | | |
| Enfin, il valide la répartition pour l'enregistrer. | | Su market valider ★ Arm | 20 💼 * | | |

Utilisation de Onde en interface avec un logiciel éditeur

L'interface « **Constat de rentrée »** permet de réaliser notamment le constat des effectifs dans Onde, à partir des informations transmises par le logiciel éditeur :

- Admission ;
- Radiation ;
- Répartition.

Par conséquent, si vous êtes un <u>chef d'établissement du 1^{er} degré privé (sous-contrat ou hors-contrat)</u> utilisateur <u>d'un logiciel éditeur interfacé avec Onde</u>, les fonctionnalités citées n'apparaissent pas.

De plus, les compteurs de l'année N sont affichés tout au long de l'année ainsi que les compteurs du dernier import. Cela permet au directeur de visualiser le tableau de situation des élèves de son école.

Exemple du sous menu « Élèves » :



Exemple du sous menu « Scolarité » :





• Présentation générale

- Vous utilisez un logiciel éditeur qualifié pour être interfacé avec Onde.
- Vous avez informé votre DSDEN de votre choix d'application.
- En conséquence, elle vous a ouvert les droits pour alimenter Onde via l'interface « Constat de rentrée ».
- Vous devez vous munir de votre clé OTP pour vous connecter sur Onde.
- Toutes les fonctionnalités de Onde ne sont pas disponibles dans la mesure où l'interface « Constat de rentrée » assure la transmission des données gérées dans le logiciel éditeur (Cf. Erreur ! Source d u renvoi introuvable.).

Pour une même année scolaire, vous devez utiliser un seul et même logiciel éditeur.

Votre éditeur assure l'accompagnement nécessaire à l'utilisation de son logiciel et au transfert des données vers Onde. À la rentrée, avant d'importer vos élèves sur Onde, vous contactez cet éditeur pour lui demander si vous devez procéder à une mise à jour de votre logiciel.

Constitution du fichier de transfert

Vous utilisez un logiciel éditeur dont l'interface avec Onde est qualifiée par le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN).

Par conséquent, vous constituez avec ce logiciel votre base de données élèves qui permettra de créer le fichier destiné à être intégré dans Onde.

• Intégration du fichier de transfert

Gérer les interfaces

Vous avez constitué un fichier .zip (composé de 7 fichiers XML) dans votre logiciel éditeur. Vous devez ensuite importer ce fichier dans Onde via la fonctionnalité « Interfaces » du menu « Ecole ».

Si votre logiciel éditeur ne prévoit pas de gestion automatique des nomenclatures, vous devez mettre en œuvre successivement les 3 fonctionnalités décrites dans l'écran ci-dessous.

Si votre logiciel éditeur gère automatiquement les nomenclatures nécessaires à l'intégration dans Onde, vous ne devez mettre en œuvre que les 2 fonctionnalités **« Effectuer un import pour le constat de rentrée »** et **« Consulter les comptes rendus ».**

| MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE Liberté Eguité Fraternité | Onde Guide de l'utilisateur | Diffusion nationale juin 2022 |
|--|---|-------------------------------------|
| | Gestion des interfaces > Import pour le constat de rentrée Retour iélection de l'archive Archive des fichiers (.ap) * | |

✓ Valider 🗙 Annuler



Effectuer le contrôle de cohérence

Le traitement de l'import est réalisé durant la nuit. Vous avez accès à partir du lendemain au compterendu de l'intégration de l'import dans Onde :

- Soit le compte rendu ne révèle aucune anomalie
- Soit le compte rendu affiche des anomalies

| Liste à afficher Liste des do | onnées non intégrées 💙 | Q |
|----------------------------------|-------------------------|---|
| ÉLÉVES | CLASSES & REGROUPEMENTS | GÉNÉRAL |
| Nom | 🐥 Prénam 🖤 | Erresur(s) |
| DUPONT | MARC | eleves : - Biement : Bieve - L'année de naissance saisie (2019) ne doit pas être postérieure à l'année de création de VINE (2016) |
| DUPONT | MARCEUN | eleves : - Dement : Deve - L'année de naissance saisle (2018) ne doit pas être postérieure à l'année de créatio de l'INE (2013) |
| 00 | DBLX | eleves : - Element : Eleve - L'année de naissance saisle (2014) ne doit pas être postérieure à l'année de sréatio de l'INE (2014) |
| EUNE | PAUL | Eleve : - La date de naissance n'est pas valide. |
| OLEL | justive | eleves : - Element : Eleve - L'année de naissance saisle (2014) ne doit pas être postérieure à l'année de créatio de MMS (2012) |

En cas d'anomalie relevée, il vous revient d'effectuer d'éventuelles modifications ou ajouts de données sur votre logiciel éditeur, avant un nouvel import dans Onde.

Les données importées dans Onde annulent et remplacent celles contenues préalablement dans l'application.

Au moment de la rentrée scolaire, vous intégrez les élèves admis définitifs affectés de manière permanente dans une classe au titre de la nouvelle année scolaire.

Suivre l'immatriculation automatique des élèves

Cette procédure permet d'attribuer à chaque élève son INE (Identifiant National Élève). Un gestionnaire de la DSDEN pourra vous contacter si besoin.

• Une fois l'intégration des données terminée, Onde envoie automatiquement à la BNIE (Base Nationale des Identifiants Élèves) une demande d'attribution d'INE pour les élèves admis définitivement, et transmet les radiations pour les élèves possédant déjà un INE.

Cependant, l'échange automatique entre Onde et la BNIE commence à compter du 4ème jour suivant la date de la rentrée scolaire pour les écoles utilisant un logiciel interfacé avec Onde. Si vous réalisez plusieurs imports durant la semaine de la rentrée, toutes les informations seront intégrées dans Onde la nuit suivant l'import. Et toutes les communications nécessaires avec la BNIE seront faites à compter du 4ème jour suivant la rentrée.

- Après retour de la BNIE, les INE sont importés automatiquement dans Onde.
 - En cas d'identité parfaite, la BNIE attribue un INE à l'élève,
 - En cas d'identité approchante, la BNIE signale un litige à la DSDEN.

La DSDEN peut vous contacter pour identifier le problème. Si l'origine du problème se situe dans votre base de données, le gestionnaire vous demandera de procéder dans celle-ci à la radiation d'un élève, ou encore d'y modifier une donnée élève erronée. Il sera alors indispensable de procéder à un nouvel import dans Onde.

Vous pouvez réaliser autant d'imports que nécessaires tant que les données ne sont pas complètes.

Au terme de ces opérations, les élèves sont en situation d'admission définitive, répartis dans une classe et titulaires d'un INE.

IMPORTANT :

Une fois l'opération d'intégration réussie, vous ne devez mettre en œuvre dans Onde que la fonctionnalité suivante :

- Onglet « Élèves » / « Recherche » / « Consultation du dossier de l'élève pour vérifier l'attribution de l'INE »

Pour information, les directeurs pourront saisir les enfants de moins de 3 ans dans le module directeur. En revanche, ces derniers ne seront pas visibles dans les extractions disponibles dans cet onglet.

Aucune autre fonctionnalité ne doit être mise en œuvre.

Cas particuliers pour les écoles privées hors-contrats

Seulement pour les écoles privées hors-contrats, il doit-être possible d'intégrer via interface les éléments suivants :

- Une scolarité d'un élève avec un niveau "INDETERMINE"
- Une classe avec un niveau "INDETERMINE"

Par conséquent, un élève avec le niveau "INDETERMINE" peut ne pas avoir de classe.

• Éléments d'information sur le calendrier Onde

La procédure de calcul et de validation des effectifs organisée par les services académiques se déroule à l'occasion de la rentrée scolaire, mais, dans Onde, il est possible de réaliser des calculs d'effectifs tout au long de l'année scolaire.

Les services académiques peuvent en effet définir autant de campagnes d'effectifs que de besoin en dehors de la campagne de rentrée scolaire.

• Onde tient compte du **calendrier triennal** défini par le MEN. Celui-ci peut proposer une date de rentrée différente de la date de rentrée effective dans votre établissement. Dans ce cas, vous devez utiliser la date de rentrée scolaire des élèves définie par le calendrier triennal.

Par exemple, la date de rentrée des élèves pour l'année scolaire 2021-2022 est fixée au 2 septembre dans le calendrier triennal. Vous devez attendre cette date pour réaliser votre import, même si les élèves sont présents dans votre établissement scolaire à une date antérieure.

- Le changement d'année scolaire dans Onde (la nuit qui précède le jour de la rentrée scolaire des élèves) radie tous les élèves admis définitifs des établissements privés utilisateurs de l'interface parce que les passages de niveau ne sont pas enregistrés dans l'application¹: en conséquence, il est impératif de procéder à une nouvelle intégration après l'opération de changement d'année scolaire.
- Pour bien préparer la rentrée scolaire, il est préférable qu'un premier import soit effectué vers le mois d'avril précédent². Vous visualiserez les élèves en erreur et vous familiariserez avec la procédure.
- Au moment de la rentrée scolaire, vous intégrerez les élèves admis définitifs affectés de manière permanente dans une classe au titre de la nouvelle année scolaire.

¹ Les établissements privés qui utilisent directement Onde et procèdent à l'enregistrement des décisions de passage dans l'application, récupèrent l'intégralité des élèves à l'état « admis définitifs » avec l'indication du niveau d'enseignement de la nouvelle année scolaire.

² Un import intermédiaire (juin) peut également être effectué.

Changement de logiciel en cours d'année

Il est recommandé de finir l'année scolaire avec le logiciel utilisé tout au long de l'année, et de ne changer de logiciel qu'après le changement d'année, en veillant à ne pas perturber l'opération de constat d'effectifs de la nouvelle année.

Au changement d'année, tous les élèves seront automatiquement radiés.

Si néanmoins le changement de logiciel intervient en cours d'année scolaire :

- 1) Vous devez contacter votre correspondant à la DSDEN dès votre prise de décision. Il vous expliquera la marche à suivre car ces changements nécessitent une préparation et impliquent des modifications dans votre travail.
- 2) Vous devez également contacter l'éditeur de votre logiciel pour qu'il vous explique la marche à suivre dans son logiciel.
- 3) <u>Il est impératif de radier dans Onde tous les élèves issus du premier logiciel</u>. Pour ce faire, vous devez en effectuer un dernier import avec l'ancien logiciel.

Dans tous les cas, **une fois que les radiations sont effectives**, vous ne pourrez réaliser l'import des données issues du nouveau logiciel qu'après le changement des droits d'alimentation d'Onde à partir de l'interface « **Constat de rentrée** » par le correspondant de la DSDEN, les droits étant propres à chaque logiciel interfacé.

- Si le nouveau logiciel possède une numérotation d'élève différente, les élèves admis définitifs et déjà présents dans Onde seront considérés par l'application comme de nouveaux élèves.
- Si le nouveau logiciel possède une numérotation d'élève identique, les élèves admis définitifs et déjà présents dans Onde seront intégrés et reconnus par l'application avec leur niveau scolaire de l'année suivante.

Recours à un logiciel éditeur en cours d'année pour la gestion de votre établissement

Si en cours d'année scolaire, vous envisagez de ne plus utiliser Onde en accès direct mais d'avoir recours à un logiciel éditeur, vous devez **contacter votre correspondant à la DSDEN et votre éditeur dès votre prise de décision.**

Ils vous expliqueront la marche à suivre car ces changements nécessitent la mise en œuvre de procédures préalables et impliquent des modifications dans votre travail.

Après avoir établi le déroulement des opérations avec votre correspondant à la DSDEN, il est nécessaire tout d'abord <u>de radier dans Onde tous les élèves admis définitifs</u> que vous avez saisis.

Puis, après que votre correspondant à la DSDEN aura enregistré l'ouverture des droits d'alimentation de Onde via l'interface « **Constat de rentrée** », vous procéderez au premier import des élèves saisis dans le logiciel éditeur.

<u>Remarque</u> : Avant la fin de l'année scolaire, si vous aviez commencé à saisir les passages de niveau de certains élèves, vous devez mener la procédure jusqu'à son terme pour retrouver, après le changement



d'année scolaire, <u>tous</u> les élèves à l'état « admis définitif » avec l'indication de niveau d'enseignement de l'année suivante.

Après le changement d'année scolaire, vous procéderez à la radiation de tous les élèves <u>avant</u> de réaliser le premier import. Les radiations devront être effectives dans Onde et les droits d'alimentation de l'application par l'interface « **Constat de rentrée** » devront être enregistrés par votre correspondant à la DSDEN.

Le changement de gestion doit concerner tous les élèves, c'est-à-dire que vous ne pouvez pas avoir une partie des élèves dans Onde et une autre partie dans le logiciel éditeur.



► Le constat des effectifs

Conformément à la circulaire annuelle de constat d'effectifs émanant du ministère, l'IA-DSDEN vous adresse un e-mail sur la messagerie de votre établissement, indiquant la date d'observation (DO) des effectifs et la date limite de validation (DLV). Ces deux dates sont différentes chaque année.

Cette procédure est mise en œuvre à la rentrée scolaire dans toutes les académies, dans le cadre du « constat de rentrée » piloté par l'administration centrale.

Pour être comptabilisés dans Onde, les élèves doivent être en situation d'admission définitive, répartis dans une classe et titulaires d'un INE. La date d'effet de l'admission définitive doit être comprise entre le jour de la rentrée scolaire et celui de la date d'observation.

Les enfants de moins de 3 ans seront comptabilisés dans le constat des effectifs.

Calendrier des opérations





• La procédure d'élaboration du constat d'effectifs dans Onde

La procédure d'élaboration du constat d'effectifs dans Onde comprend une phase de calcul et une phase de validation qui est mise en œuvre à l'aide du menu **« Suivi des effectifs »**.

Les opérations de calcul (écran 1), de confirmation (écran 2) et de validation des effectifs (écran 3) sont à réaliser dans Onde entre la date d'observation et la date limite de validation. Vous pouvez procéder à l'opération de calcul des effectifs **à partir du jour déterminé comme date d'observation**.





Les opérations de calcul (écran 1), de confirmation (écran 2) et de validation des effectifs (écran 3) sont à réaliser dans Onde entre la date d'observation et la date limite de validation. Vous pouvez procéder à **l'opération** de calcul des effectifs **à partir du jour déterminé comme date d'observation**.

• Saisies dans Onde

Dans le menu : « Ecole » / « Calculs des effectifs », cliquez sur le bouton « Nouveau calcul des effectifs constatés ».

| Liste des états d'effectifs | | Nouveau calcul des effectifs constatés | Nouveau comptage d'évènements | | |
|---|--------------------|--|-------------------------------|--|--|
| États d'effectifs constatés demandés par l'IEN ou le DASEN | Date d'observation | Statut | | | |

<u>Remarque</u> : On peut accéder à la fonctionnalité via le bloc « Les constats des effectifs » de la page « Accueil ».

Calcul des effectifs

<u>1^{er} écran</u> : Le calcul des effectifs

| 🟦 🛛 Calcul des effectifs constatés | |
|--|--|
| Nouveau calcul | |
| Année scolaire 2021-2022 • * 1 Demande de l'IEN ou du DASEN & Oui O Non * 2 Demande faite aux directeurs demande du DASEN du 16/09/2021 - date d'observation : 20/09/2021 - date limite de validation : 24/09/2021 • 3 Critères de ventilation * Par classe Par regroupement | |
| Calculer X Annuler | |

- (1). Choisir l'année scolaire
- (2). Cocher « Oui » à la demande du DASEN.
- (3). Vous choisissez la demande correspondant à la circulaire du Constat de rentrée et calculez en cliquant sur le bouton « *Calculer* ».

Le calcul comptabilise les élèves admis définitivement à une date d'effet comprise entre le jour de la rentrée et la date d'observation, qui ont un INE et sont répartis dans une classe.

<u>Remarque :</u> Si on arrive par le bloc « **Constat des effectifs** » alors les champs sont pré-initialisés.

Confirmation des effectifs

<u>2^{ème} écran</u> : La confirmation des effectifs

| Anr Date d'a Date limite d Demande de ITEN os | Ne scolaire 2021-2022 observation 16/09/2021 e validation 20/09/2021 o du DASEN Qui | | | |
|--|--|---|---|--------------------|
| Critères de v Élèves répartis p | entilation par niveau, classe (élèves réj | sartis, admis définitivement e | t ayant un INE attibué ou vérifié) | |
| Cycle | Niveau | Classes | Nature de contrat | Effectifs totaux |
| CYCLE I | - | ULISOT TOTAL DU NIVEAU | SOUS CONTRAT SIMPLE | 2 1 |
| CYCLE I | PETITE SECTION | PS - MS TOTAL DU NIVEAU | SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION | 23 23 |
| CYCLE I | MOYENNE SECTION | PS - MS MS - GS TOTAL DU NIVEAU | SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION | 6 24 30 |
| CYCLEI | GRANDE SECTION | MS - GS GS - CP TOTAL DU NIVEAU | SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION | 7 11 18 |
| CYCLER | COURS PREPARATOIRE | GS-CP CP-CE1 CP-CE1 TOTAL DU NIVEAU | SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION SOUS CONTRAT SIMPLE | 15 7 1 23 |
| CYCLE 8 | COURS ELEMENTAIRE 1ER | CP-CE1 TOTAL DU NIVEAU | SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION | 19 19 |
| CYCLE II | COURS ELEMENTAIRE 2EME ANNEE | CE2-CMT TMP TMP TMP TOTAL DU NIVEAU | SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION SOUS CONTRAT SIMPLE SOUS CONTRAT SIMPLE SOUS CONTRAT SIMPLE | 16 1 3 21 |
| CYCLE III | COURS MOYEN 1ERE ANNEE | CE2-CM1 CM1-CM2 TOTAL DU NIVEAU | SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION | 9 12 21 |
| CYCLE III | COURS MOYEN 26ME ANNEE | CM1-CM2 TOTAL DU NIVEAU | SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION | 14 14 |
| | | TOTAL DES EFFECTIFS CONSTAT | έs | 171 |
| our information ombre d'élèves admi | s définitivement, non comptabili | sés dans les effectifs pour défaut c | te répartition et/ou d'INE | 2 |
| Élèves répartis p | ar regroupement | | | |

- (1). Vous vérifiez que tous les élèves admis définitivement dans votre établissement ont bien reçu leur INE et sont bien répartis dans une classe.
- (2). Vous enregistrez l'état des effectifs de votre école.

<u>Remarque</u> : Vous pouvez enregistrer plusieurs états avant la date limite de validation.

Ces deux opérations ont permis de mémoriser les calculs dans la base de données. Vous devez <u>ensuite</u> <u>procéder à la validation de l'état d'effectifs</u>.



Validation des effectifs

3ème écran : La validation de l'état d'effectifs

Sur l'écran « Liste des États d'effectifs », vous visualisez dans la rubrique « États d'effectifs constatés demandés par le DASEN », l'état du XX/XX/XXXX à la date d'observation du XX/XX/XXXX. Son statut est « non validé ».

Vous avez jusqu'au YY/YY/YYY, au soir (date limite de validation), pour valider l'état en cliquant sur le bouton « Valider ».

| 🟦 Liste des états d'effectifs | | Nouveau calcul des effectifs constatés Nouveau comptage d'évènements | | | | | |
|---|--------------------|--|-----------|-----|--|--|--|
| États d'effectifs constatés demandés par l'IEN ou le DASEN | Date d'observation | Statut | | | | | |
| État du 16/09/2021 | 16/09/2021 | Non validé Date limite de validation pour le DASEN le 21/09/2021 | Valider 2 | 3 🛎 | | | |
| État du 18/09/2020 | 17/09/2020 | Archivé le 22/09/2020 | | | | | |
| État du 20/09/2019 | 19/09/2019 | Archivé le 24/09/2019 | | | | | |
| État du 21/09/2018 | 20/09/2018 | Archivé le 25/09/2018 | | | | | |
| État du 25/09/2017 | 21/09/2017 | Archivé le 26/09/2017 | | | | | |
| État du 26/09/2016 | 22/09/2016 | Archivé le 27/09/2016 | | | | | |
| État du 20/09/2014 | 18/09/2014 | Archivé le 21/05/2015 | | | | | |
| État du 27/09/2013 | 23/09/2013 | Archivé le 21/05/2015 | | | | | |

- (1). Vous pouvez consulter l'état des effectifs que vous avez enregistré.
- (2). Avant la fin de la date limite de validation, vous devez valider un des états d'effectifs que vous avez enregistrés.
- (3). Vous pouvez supprimer l'état des effectifs que vous avez enregistré.

| | | tes-vous sûr de vouloir valider o | set état ? 🖌 Valider 🗙 Annuier | |
|--|--|---------------------------------------|--|---------------------|
| tat du 20/05 | 0/2021 | | | |
| Ann Date d'o Date limite de mande de l'IBN ou | ée stolaire 2021-2022 btervation 16/09/2021 realidation 20/09/2021 du DASEN Gué | | | |
| Critères de v | entilation | | | |
| lèves répartis p | ar niveau, classe (élèves rép | artis, admis définitivement e | t ayant un INE attribué ou vérifié) | Agrégation par Nive |
| Cycle | Niveau | Classes | Nature de contrat | Effectifs totaux |
| creat i | TOUTE PETITE SECTION | TPS - PS TOTAL DU NIVEAU | SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION | 2 2 |
| CYCLE I | PETITE SECTION | TPS - PS TOTAL DU NIVEAU | SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION | 19 79 |
| CYCLE (| MOVENNE SECTION | MS-GS TOTAL DU NIVEAU | SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION | 16 16 |
| evera (| GRANDE SECTION | MS - GS GS - CP TOTAL DU NIVEAU | SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION | 11 8 19 |
| CYCLE II | COURS PREPARATOIRE | GS - CP TOTAL DU NIVEAU | SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION | 13 13 |
| CYCLEII | COURS ELEMENTAIRE 1ERE ANNEE | CE1 TOTAL DU NIVEAU | SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION | 10 |
| CYCLEII | COURS ELEMENTAIRE 26ME ANNEE | CE2-CM1 TOTAL DU NIVEAU | SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION | 19 19 |
| CYCLE III | COURS MOYEN TERE ANNEE | CE2-CM1 CM1-CM2 TOTAL DU NIVEAU | SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION | 9 9 18 |
| CVCLE == | COURS MOYEN 25ME ANNEE | CMT-CM2 TOTAL DU NIVEAU | SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION | 21 21 |
| | | TOTAL DES EFFECTIFS CONSTAT | ris . | 145 |
| information bre d'élèves admis | s définitivement, non comptabili | és dans les effecsits pour défaut s | te répartition et/ou d'INE | |
| lèves répartis p effectif pour les r | er regroupement | | | |

(1). L'application vous demande de confirmer la validation de l'état d'effectifs.



La validation apparaîtra alors dans la colonne « Statut » de l'écran « Liste des états d'effectifs ».

| États d'effectifs constatés demandés par l'IEN ou le DASEN | Date d'observation | Statut |
|---|--------------------|-------------------------------|
| État du 04/03/2022 | 04/03/2022 | Validè le 04/03/20 1 Archiver |
| État du 16/09/2021 | 16/09/2021 | Archive le 21/09/2021 |
| tat du 18/09/2020 | 17/09/2020 | Archivé le 22/09/2020 |
| tat du 20/09/2019 | 19/09/2019 | Archivé le 24/09/2019 |
| tat du 21/09/2018 | 20/09/2018 | Archivé le 25/09/2018 |
| tat du 25/09/2017 | 21/09/2017 | Archivé le 26/09/2017 |
| twt du 26/09/2016 | 22/09/2016 | Archivé le 27/09/2016 |
| tat du 29/09/2014 | 18/09/2014 | Archivé le 21/05/2015 |
| ftat du 27/09/2013 | 23/09/2013 | Archivé le 21/05/2015 |

<u>Remarque</u> : dans la période comprise entre la date d'observation et la date limite de validation, les IEN de circonscription et les DASEN peuvent suivre tous les jours, la progression des validations d'effectifs dans les établissements.

• Particularité via interface

L'interface « **Constat de rentrée** » permet de réaliser le constat des effectifs dans Onde.

Si le directeur a des suivis des effectifs à réaliser pour l'année en cours. Le tableau de bord lui donne des informations sur les suivis des effectifs, sur l'état d'avancement des demandes et sur les prochains actes qu'il doit réaliser :

| Si aucune demande de constat d'effectifs n'est en cours. | | , | Les cons Demande Aucune demand | tats des e Origine de en cours | ffectifs Observation | Limi valid | | |
|--|----------------------------------|------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|--|
| Entre la date d'observation et la date limite de validation, on indique qu'un calcul et une validation sont à faire. | Les con Demande 16/09/2022 | origine DASEN | observation | Limite de validation 20/09/2022 | Validation Valider | Effectif comptabilisé 145 | Effectif non comptabilisé 0 | |
| Dès qu'un calcul est fait, le directeur est informé de la prochaine action à réaliser. | Les con Demande 18/09/2022 | origine DASEN | observation | Limite de validation 20/09/2022 | Validation Valider | Effectif comptabilisé 145 | Effectif non comptabilisé 0 | |